

l'AS Rouen UC accueille l'Université Sportive d'Été

Digisport : une solution pour le plus grand nombre



Le « sport du plus grand nombre » est aujourd'hui une réalité certes composite mais incontestable. Il se développe à côté du sport de haut niveau et du sport spectacle. Mieux, il en est souvent un des creusets majeurs puisque les bonnes pratiques sportives s'apprennent et s'éduquent en son sein. Pourtant cette réalité sociale, qui peut être chiffrée en millions de pratiquants de tous âges, est quelque peu contredite par la part toute relative qui lui est accordée par les grands supports de communication et d'information.

Quels sont les moyens et les atouts dont dispose ce « sport du plus grand nombre », qui n'a rien d'une masse de pratiquants anonymes, pour informer sur ses propres activités, ses engagements éducatifs, ses innovations sociales, son niveau de réflexion collective sur l'évolution du sport ? Aujourd'hui, le développement croissant des technologies de l'information et de la communication offre-t-il de nouvelles opportunités à saisir par les clubs sportifs ? Alors, ne faut-il pas mieux cerner la réalité et les potentialités de la culture digitale et celles des réseaux numériques ?

Saura-t-on réussir cette « transition numérique » à laquelle nous invite Alain Loret (*swi sportdata.com*) pour anticiper le futur du sport et contribuer à l'édifier ? La prochaine USE sera l'occasion de réunir des personnalités scientifiques et universitaires et des acteurs du sport pour débattre : établir quelques constats majeurs, complétés par des études de cas, et définir des solutions dans le domaine de la communication, de l'information et de la formation. Ces travaux permettront d'optimiser une mise en action indispensable pour les clubs omnisports, figures importantes du « sport du plus grand nombre ».

JPC



La simplification des déclarations d'accueil :

L'arrêté du 3 novembre 2014 Arrêté du 03/11/14 (format pdf - 3.2 Mo - 06/02/2015) abroge et remplace l'arrêté du 22 septembre 2006 relatif à la

déclaration préalable des accueils de mineurs prévue à l'article R 227-2 du CESF :

- . la création d'une fiche unique de déclaration pour les accueils de loisirs périscolaires Fiche unique de déclaration (format pdf - 458.4 ko - 07/04/2015)

- . la prolongation à 3 ans de la validité de la fiche initiale de déclaration pour les accueils de loisirs extrascolaires et des accueils de jeunes à partir de 2017 (au 18/01/17 attente des informations du ministère de la ville jeunesse et sports),

- . le récépissé sera dorénavant délivré à la suite des envois par l'organisateur de la totalité des documents (fiche initiale et fiche complémentaire) et non plus à la suite de l'envoi de la seule fiche initiale. Un simple accusé de réception sera délivré à réception de la fiche initiale de déclaration.

LE LUC toujours innovant : le LUC 2018

Bientôt centenaire, le LUC a toujours « bon pied, bon œil ». Les dizaines de milliers de membres de sa famille qui l'ont côtoyé dans le passé ou qui l'accompagnent encore dans les différentes facettes de ses activités – sport, loisir, compétition, formation, santé, animation – ne peuvent que se réjouir de cette vitalité.

Cependant, une évolution notable s'est engagée, qui conduit l'Université de Lille 2 – sur les installations de laquelle le LUC siège depuis des décennies – à réserver prioritairement ses équipements à ses nombreux étudiants et personnels.

Le LUC se prépare donc activement à offrir à ses membres, tout particulièrement ceux intéressés par ses activités jeunesse, santé, de loisirs ou de formation, des locaux d'accueil et d'activités **entièrement neufs**. Cette Re-Naissance aura pour cadre la **Zone du Grand But à Lomme**, territoire citadin à forte connotation tertiaire, en limite de quartiers populaires, et de plain-pied avec un espace naturel de grande qualité.

Une parcelle de 8000m² s'apprête donc à accueillir un complexe omnisports innovant sur 3 étages, comprenant :

Des équipements sportifs de qualité : piscine, dojo, salle multisport, salle de danse, salle de musculation, salle polyvalente, plateau sportif extérieur...

Des services : accueil, animation, formation, administration

**Un Centre Médico-Sportif
Un Club-House**